

MÉMOIRE DE LA VILLE DE SOREL-TRACY

**Projet de construction et d'exploitation d'un nouveau
terminal portuaire dans la zone industrialo-portuaire de
Sorel-Tracy, secteur Saint-Laurent**

Présenté au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

Octobre 2026



Table des matières

Portrait de la ville de Sorel-Tracy	3
Introduction	3
Les cinq fondements du mémoire de la Ville de Sorel-Tracy :	
1. Le projet de QSL : une infrastructure au service d'une stratégie territoriale.....	4
2. Une reconversion industrielle née d'une concertation régionale.....	4
3. Une infrastructure essentielle à la symbiose industrielle.....	5
4. La zone industrialo-portuaire Sorel-Tracy secteur Saint-Laurent et la compétitivité du Québec	6
5. La responsabilité environnementale.....	7
Conclusion.....	8
Annexe 1	9
Bibliographie.....	10

Portrait de la ville de Sorel-Tracy

Située au confluent du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Richelieu, Sorel-Tracy compte quelque 36 000 habitants sur un territoire de 56 km². Sa position stratégique au cœur d'un important carrefour maritime, routier et ferroviaire en fait la capitale économique, industrielle et culturelle de la MRC de Pierre-De Saurel. Ville à la fois riveraine, manufacturière et tournée vers l'innovation, elle se distingue par la richesse de son patrimoine, la vitalité de ses institutions et le rôle structurant qu'elle exerce dans le développement régional.

La ville actuelle a été constituée en 2000 à la suite de la fusion volontaire, approuvée par référendum, des villes de Sorel et de Tracy. Cette union rassemble deux territoires étroitement liés par leur histoire, leur économie et leur rapport au fleuve, et consolide le rôle de Sorel-Tracy comme pôle régional d'importance.

Introduction

La Ville de Sorel-Tracy souhaite faire connaître à la commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement sa position favorable au projet de construction et d'exploitation du nouveau terminal portuaire proposé par QSL dans la zone industrialo-portuaire (ZIP) de Sorel-Tracy, secteur Saint-Laurent.

Cet appui repose sur une analyse qui dépasse largement les seules retombées économiques directes associées au projet. Pour la Ville, le terminal portuaire ne constitue pas un projet isolé. Il représente plutôt une infrastructure stratégique s'inscrivant dans une vision de développement du territoire élaborée depuis plus d'une décennie en collaboration avec les acteurs économiques, institutionnels et communautaires de la région.

Le projet doit être compris dans son contexte global. Il s'inscrit dans la reconversion d'un ancien quartier industriel, dans une démarche de développement fondée sur les principes de l'économie circulaire et de la symbiose industrielle, ainsi que dans le déploiement progressif de la zone industrialo-portuaire de Sorel-Tracy, secteur Saint-Laurent, reconnue par le gouvernement du Québec.

La Ville a bien pris connaissance des préoccupations environnementales exprimées par certains intervenants. Elle reconnaît l'importance des enjeux liés à la qualité de l'air, au milieu aquatique, à la biodiversité et à la qualité de vie des citoyens. Son appui au projet s'accompagne donc d'une exigence claire : le développement économique doit se réaliser dans le respect des normes environnementales les plus élevées.

La position de la Ville repose sur cinq fondements décrits dans le mémoire ici-bas, soit la stratégie territoriale, la concertation régionale, la symbiose industrielle, la compétitivité du Québec pour la zone industrialo-portuaire Sorel-Tracy secteur Saint-Laurent et la responsabilité environnementale de la Ville.

1. Le projet de QSL : une infrastructure au service d'une stratégie territoriale

L'appui de la Ville de Sorel-Tracy au projet de terminal portuaire de QSL repose sur une vision de développement du territoire élaborée depuis plus d'une décennie. Pour la Ville, le projet ne doit pas être évalué comme un simple quai destiné à la manutention de marchandises. Il constitue plutôt une infrastructure structurante qui s'inscrit dans une démarche de reconversion industrielle.

Cette réflexion est née dans un contexte économique particulier. Pendant plusieurs décennies, Sorel-Tracy a vécu les conséquences négatives de transformations majeures de son économie, notamment les fermetures du chantier naval de Marine Industries en 1991, de Soreltex en 1994, des Aciers Atlas en 1997, de Tioxide en 2000, de la centrale thermique de Tracy en 2011, d'Alstom Sorel-Tracy en 2021, de Fabspec et de l'usine des poudres métalliques en 2025.

Ces événements ont laissé d'importantes superficies industrielles sous-utilisées au moment où Sorel-Tracy cherchait à redéfinir son modèle de développement économique.

Parallèlement, les indicateurs économiques démontraient l'importance d'agir. Selon les données de l'Institut de la statistique du Québec, l'indice de vitalité économique de Sorel-Tracy est demeuré en territoire négatif pendant plusieurs années, reflétant des défis persistants liés à la démographie, au revenu médian et à la participation au marché du travail. L'indice demeure inférieur à la moyenne québécoise, ce qui confirme la nécessité de poursuivre les efforts visant à attirer de nouveaux investissements privés, favoriser la création d'emplois de qualité et renforcer l'attractivité du territoire.

C'est dans ce contexte qu'est née la vision qui anime aujourd'hui le développement de la Zone industrialo-portuaire Sorel-Tracy, secteur Saint-Laurent.

2. Une reconversion industrielle née d'une concertation régionale

Le projet de QSL trouve son origine dans une démarche collective amorcée bien avant le dépôt du projet devant les autorités environnementales. Avant 2014, le secteur aujourd'hui associé à l'espace industriel Joseph-Simard était déjà un pôle économique établi à Sorel-Tracy. Développé progressivement au fil des décennies, il accueillait notamment des entreprises manufacturières et industrielles, profitant de la proximité de l'autoroute 30, du réseau ferroviaire et du fleuve. Toutefois,

le secteur demeurerait caractérisé par d'importantes superficies disponibles et un potentiel de développement encore largement inexploité.

Un événement déterminant survient en 2011 avec l'arrêt définitif des activités de la centrale thermique de Tracy construite entre 1962 et 1963 par Hydro-Québec. Initialement, plusieurs infrastructures devaient être totalement démantelées. Les imposantes prises d'eau aménagées dans le fleuve Saint-Laurent, les fondations massives de béton et différents ouvrages industriels devaient être retirés du site.

En partenariat avec Hydro-Québec, la Ville a toutefois défendu une approche différente, privilégiant la reconversion plutôt que le démantèlement complet.

En effet, depuis 2016, les acteurs (voir Annexe I) économiques, municipaux et institutionnels de la région ont entrepris des travaux visant à définir une nouvelle vocation pour les terrains stratégiques situés entre le fleuve Saint-Laurent, la rivière Richelieu, la voie ferrée du CN et l'autoroute 30. Cette réflexion a mené à l'élaboration du concept de la future zone industrialo-portuaire Saint-Laurent.

À partir de 2015, le démantèlement de la centrale est entrepris. L'acier récupérable est recyclé et refondu, tandis que le béton est concassé et valorisé localement. Surtout, les immenses caissons de béton qui constituaient les fondations de la centrale sont conservés. Ces anciennes cellules servent de base à la création d'une gigantesque dalle de béton armé destinée à accueillir de nouvelles activités industrielles, tandis qu'Hydro-Québec procède à la décontamination du site.

Cette décision a permis d'éviter l'excavation et la disposition de milliers de tonnes de matériaux tout en réduisant les impacts sur le milieu naturel.

L'acquisition par la Ville de 650 000 mètres carrés de terrains d'Hydro-Québec en décembre 2018 constitue ensuite une étape charnière dans la concrétisation de cette vision.

Le projet de QSL s'inscrit directement dans cette logique. Il ne crée pas une nouvelle vocation industrielle. Il contribue plutôt à compléter la reconversion d'un territoire déjà consacré depuis plus de soixante ans aux activités énergétiques, industrielles et logistiques.

3. Une infrastructure essentielle à la symbiose industrielle

Le troisième fondement de l'appui municipal repose sur la volonté de développer un véritable écosystème de symbiose industrielle.

Cette orientation ne découle pas du projet de QSL, mais elle précède celui-ci.

À la fin des années 1990, l'idée émerge à Sorel-Tracy de développer un pôle d'écologie industrielle. C'est dans ce contexte que naît, en 1999, le Centre de transfert technologique en écologie industrielle, le CTTÉI. Ce laboratoire de recherche scientifique appliquée lié au Cégep de Sorel-Tracy a pour mandat de mettre en valeur les résidus industriels et de développer des procédés propres vers

l'économie circulaire. En d'autres mots, les résidus industriels d'une entreprise deviennent ainsi les matières premières d'une autre.

C'est ce qui mènera, en 2012, à la création de la première Technopole en écologie industrielle, une appellation qui témoigne du potentiel et de la grande volonté des acteurs régionaux à faire du territoire de Sorel-Tracy un grand laboratoire d'application des principes de l'économie circulaire et plus largement du développement durable.

Cette vision s'est progressivement matérialisée. Néanmoins, l'annonce de la construction prochaine d'un quai flottant là où se dressait l'ancienne centrale thermique sert de catalyseur au redéveloppement de cette zone industrielle.

En effet, l'implantation de Machinex dans la ZIP Saint-Laurent vient concrétiser cette vision. Cette entreprise nouvelle établie à Sorel-Tracy reçoit les contenants consignés en plastique et en aluminium de tout le Québec. Puis, en 2025, TDF Canada annonce un investissement de 190 millions de dollars dans la ZIP Saint-Laurent pour la construction d'une usine de textile non tissé qui intègre justement du plastique recyclé dans son procédé, ce qui constitue ainsi une possibilité de synergie et maillage industriel avec Machinex.

Un réseau industriel fondé sur la circularité des matières ne peut fonctionner efficacement sans infrastructures logistiques performantes. Le transport maritime constitue un maillon essentiel de cette chaîne de valeur puisqu'il permet l'approvisionnement en matières premières et l'expédition de produits transformés tout en réduisant la dépendance au transport routier.

Pour la Ville de Sorel-Tracy, le quai flottant constitue donc un levier nécessaire au développement des synergies industrielles qui sont au cœur de la stratégie économique régionale.

4. La zone industrialo-portuaire Sorel-Tracy secteur Saint-Laurent et la compétitivité du Québec

Le projet doit également être analysé dans un contexte beaucoup plus large que celui de la seule région de Sorel-Tracy.

Partout en Amérique du Nord, les administrations portuaires investissent massivement afin d'accroître leur compétitivité. Les ports de la côte est américaine, notamment New York-New Jersey, Savannah et Norfolk, ont annoncé au cours des dernières années des investissements se chiffrant en milliards de dollars afin d'augmenter leurs capacités, approfondir leurs chenaux de navigation et renforcer leurs infrastructures intermodales.

Selon une analyse publiée par *Les Affaires* en 2025, les ports américains de la côte est ont progressivement capté une part croissante des flux commerciaux destinés au Midwest américain au détriment de la voie maritime du Saint-Laurent. Le journal souligne que cette situation résulte notamment de décennies d'investissements soutenus dans les infrastructures portuaires américaines.

Dans ce contexte, le maintien et l'amélioration des infrastructures portuaires québécoises deviennent un enjeu stratégique.

La compétitivité du Québec ne repose pas uniquement sur ses coûts de production ou la qualité de sa main-d'œuvre. Elle repose aussi sur sa capacité à connecter efficacement ses entreprises aux chaînes logistiques mondiales.

La zone industrialo-portuaire Saint-Laurent représente à cet égard un actif d'une grande valeur stratégique. Le territoire bénéficie d'un accès direct au fleuve Saint-Laurent, au réseau ferroviaire national du CN et à l'autoroute 30. Cette combinaison crée une intermodalité rare au Québec et constitue un avantage concurrentiel déterminant pour les entreprises qui souhaitent exporter ou importer des marchandises.

Le projet de QSL permet précisément de renforcer cet avantage.

Dans un contexte marqué par l'intensification de la concurrence entre les corridors logistiques nord-américains, la Ville considère que le Québec ne peut se permettre de négliger des infrastructures qui améliorent son accès aux marchés internationaux.

5. La responsabilité environnementale

Néanmoins, la Ville considère que le développement économique doit être accompagné d'exigences environnementales élevées.

Depuis plusieurs années, Sorel-Tracy multiplie les initiatives visant à protéger les milieux naturels, à développer son couvert forestier et à améliorer la qualité de son environnement. Le plan d'aménagement de la zone industrialo-portuaire prévoit notamment la conservation de plus de 1,2 million de pieds carrés d'espaces boisés, dont plusieurs secteurs à valeur écologique élevée.

Par ailleurs, la qualité de l'air constitue une préoccupation importante pour la population et pour l'administration municipale.

Le rapport final d'évaluation d'impact publié le 21 août 2026 par l'Agence d'évaluation d'impact du Canada identifie notamment des enjeux relatifs aux émissions atmosphériques, à la gestion des poussières et aux effets potentiels sur certaines composantes du milieu naturel. Le rapport conclut toutefois que ces enjeux peuvent être encadrés par des mesures d'atténuation, des programmes de suivi environnemental et des conditions réglementaires appropriées.

La Ville est d'avis que ces exigences doivent être respectées avec rigueur et que les mécanismes de suivi doivent demeurer transparents et accessibles à la population.

Son appui au projet repose sur cette conviction : le développement industriel est non seulement compatible avec la protection de l'environnement, mais il doit désormais s'appuyer sur elle pour assurer sa pérennité.

Conclusion

Le projet de terminal portuaire de QSL représente bien davantage qu'un simple quai.

Pour la Ville de Sorel-Tracy, il constitue une infrastructure stratégique qui s'inscrit dans une vision cohérente de développement du territoire élaborée depuis plus d'une décennie.

D'abord, il contribue à la reconversion exemplaire d'un ancien territoire industriel issue d'une vaste concertation régionale. Ensuite, il soutient le développement d'un écosystème fondé sur la symbiose industrielle et sur l'économie circulaire.

Le terminal participe également au déploiement de la zone industrialo-portuaire Saint-Laurent, un projet structurant pour l'avenir économique de Sorel-Tracy et de la Montérégie. Enfin, il peut être réalisé dans le respect d'exigences environnementales élevées, à condition que les engagements pris en matière de qualité de l'air, de protection du fleuve et de suivi environnemental soient appliqués avec rigueur.

La Ville croit qu'il est possible de développer une économie forte tout en protégeant l'environnement et la qualité de vie de ses citoyens.

Pour l'ensemble de ces raisons, la Ville de Sorel-Tracy appuie la réalisation du projet de terminal portuaire de QSL et demande au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement de reconnaître le rôle structurant qu'il jouera dans l'avenir de la zone industrialo-portuaire Saint-Laurent et dans le développement durable de la région.

Annexe I

Liste des personnes et des entreprises ayant participé, en 2014, aux consultations pour déterminer l'avenir du site de l'ancienne centrale thermique et des terrains industriels qui s'y rattachent :

- Jean-Marc Ménard – Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation
- Louis Ménard – Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation
- Jeannot Mercier – Terminal Maritime Sorel-Tracy
- Martin Michaud – Fabspec
- Francis Millette – Danis Construction
- Pierre Millette – Danis Construction
- Daniel Morin – Kildair
- Yvan Péloquin – Construction McNally
- Marie-Ève Perreault – Ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire
- Josée Plamondon – SDE Sorel-Tracy et CLD de Pierre-de-Saurel
- Daniel Provost – Bellemare Transport
- Yannick Provençal – Pro-Métal
- Michel Robert – Groupe Robert
- Stéphanie Roy – SDE Sorel-Tracy
- Lahouari Senouci – Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
- Benoit Soucy – Richardson International
- Jacques Thivierge – Ville de Sorel-Tracy
- Jocelyn Beauchemin – Danis Construction
- Michel Beaudoin – Minéraux Mart
- Guy Boucher – Agence Maritime Sorel-Tracy
- Jean-Pierre Boucher – Société des Traversiers du Québec
- Alain Chalifoux – Laiterie Chalifoux
- Marc Chamberland – Alstom Transport Canada
- Jules Colette – Gersol
- Julie Colette – Gersol
- Jean Desaulmiers – General Electric
- Jocelyn Dumas – Harsco
- Eric Durand – Les Aciers Richelieu
- Hamid Fadili – Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation
- Fernand Gauthier – Marine Internationale Dragage
- Marc Guevremont – Ville de Sorel-Tracy
- François Hallé – Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
- Keven Hébert – Les Habitations Richard Hébert
- Richard Lahaye – Les Forges de Sorel
- Serge Laperrière – Richardson International
- Benoit Laplante – Rio Tinto Fer et Titane
- Jacques Larue – Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation

Bibliographie

- AGENCE D'ÉVALUATION D'IMPACT DU CANADA. (2026). *Projet de terminal portuaire de Sorel-Tracy : Rapport d'évaluation d'impact*. Gouvernement du Canada. [iaac-aeic.gc.ca], [iaac-aeic.gc.ca]
- CENTRE DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE EN ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE. (2023). *La région de Sorel-Tracy réalise un pas de plus vers l'économie circulaire en créant une symbiose industrielle*. CTTÉI. [[Chapitre 5 Revenus | Word](#)]
- CENTRE DE TRANSFERT TECHNOLOGIQUE EN ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE. (s.d.). *L'écologie industrielle et la symbiose industrielle : concepts et applications*. CTTÉI.
- MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA SCIENCE ET DE L'INNOVATION. (2018). *Stratégie maritime du Québec : Québec soutient une étude sur les synergies industrielles entre les zones industrialo-portuaires de Contrecoeur-Varennnes et de Sorel-Tracy*. Gouvernement du Québec.
- MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION. (2025). *Indice de vitalité économique des localités et des MRC*. Gouvernement du Québec. [quebec.ca]
- HYDRO-QUÉBEC. (2011-2018). *Documentation relative à la fermeture, au démantèlement et à la décontamination de la centrale thermique de Tracy*. Hydro-Québec.
- HYDRO-QUÉBEC. (s.d.). *Documentation technique relative à l'ancienne centrale thermique de Tracy et aux infrastructures conservées sur le site*. Hydro-Québec.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. (2025). *Indice de vitalité économique des territoires : Bulletin d'analyse, édition 2025*. Gouvernement du Québec. [[Indice de vitalité économique des territoires. Édition 2025](#)]
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. (2025). *Fiches par MRC et par municipalités : Indice de vitalité économique des territoires*. Gouvernement du Québec. [[Fiches par MRC et par municipalités – Indice de vitalité économique des territoires](#)]
- QSL INTERNATIONAL LTÉE. (2022-2026). *Projet de terminal portuaire de Sorel-Tracy : études techniques, études d'impact et documentation de projet*. QSL International ltée.

Articles de presse et analyses économiques

BERT, D. (2024, 25 mars). *Quatre chiffres sur l'économie de la région*, La Presse. [[Chapitre 5 Revenus](#) | [Word](#)]

NORMAND, F. (2025, 19 février). *La côte est américaine menace la route maritime du Saint-Laurent*. Les Affaires. [[lesaffaires.com](#)]

NORMAND, F. (2025, 19 février). *Les ports américains investissent massivement pour accroître leur capacité*. Les Affaires. [[lesaffaires.com](#)]